



INSECTICIDE



ADAMA

CORMORAN^{MD}

Un insecticide foliaire à modes d'action multiples permettant une suppression rapide et à effet rémanent prolongé de tous les stades de vie dommageables des insectes nuisibles dans un mélange préparé facile à utiliser.



GROUPES 4 & 15

Matières Actives

Novaluron (100 g/L) et
acétamipride (80 g/L)

Format:

Caisse : 2 bidons de 10,08 L

Doses d'application et superficie pouvant être traitée

Doses : 440 à 750 mL/ha
Superficie traitée :
13 à 23 ha/bidon

Volume d'eau

Voie terrestre :
200 L/ha (50 gal US/ha)
Voie aérienne :
Ne pas appliquer

PROTECTION SÉRIEUSE CONTRE LES INSECTES POUR LES CULTURES LÉGUMIÈRES

CULTURES LÉGUMIÈRES HOMOLOGUÉES

- Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre Brassica (groupe de cultures 5-13)
- Légumes-feuilles du genre Brassica (sous-groupe de cultures 4-13B)
- Maïs sucré
- Poivrons

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS DANS LES CULTURES LÉGUMIÈRES

- Autographe de la luzerne
- Cécidomyie du chou-fleur
- Doryphore de la pomme de terre
- Fausse-teigne des crucifères
- Légionnaire uniponctué
- Piéride du chou
- Puceron
- Punaise
- Pyrale du maïs
- Scarabée japonais

N.B. : CORMORAN^{MD} est aussi homologué pour les fraises, fruits à noyau (groupe de cultures 12-09), les petits fruits (sous-groupe de cultures 13-07B) et les pommes pour la suppression de plus que 25 insectes tel que le trypète noire des cerises, la noctuelle des fruits verts, la punaise de la molène, le charançon de la prune, le drosophile à ailes tachetées and l'anthonome du fraisier.

Se référer à l'étiquette pour une liste complète des cultures homologuées, ravageurs supprimés et les taux d'applications.



CORMORAN^{MD}

DOSES D'APPLICATION PAR CULTURE

Culture	Insectes supprimés	Dose* (mL/ha)	Directives d'application
Poivrons (poivrons et piments autres que les poivrons)	Doryphore de la pomme de terre	440 à 700	Ne pas appliquer plus de 2,63 L/ha par saison. Pour le doryphore de la pomme de terre, ne pas traiter plus de deux fois sur une génération donnée et ne pas appliquer aux générations successives.
	Pucerons	490	
	Pyrale du maïs	650 à 750	Répéter les applications au besoin pour éliminer les insectes, mais ne pas faire de traitements à moins de 7 jours l'un de l'autre.
	Légionnaires, fausse-arpenteuse du chou	440 à 750	
Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre Brassica (groupe de cultures 5-13) : Brocoli, brocoli de Chine, rapini, chou de Bruxelles, chou, chou chinois (pak-choï ou napa), chou chinois (gai-choï), chou-fleur, chou brocoli, chou cavalier, chou frisé, chou-rave, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard, feuilles de colza; et cultivars, variétés et hybrides de ces denrées	Autographe de la luzerne, légionnaires, fausse-arpenteuse du chou, fausse-teigne des crucifères, piéride du chou	440 à 750	Répéter les applications au besoin pour éliminer les insectes, mais ne pas faire de traitements à moins de 7 jours l'un de l'autre. Ne pas appliquer plus de 1,68 L/ha par saison.
	Pucerons	650 à 750	
	Punaises, cécidomyie du chou-fleur	740	
Légumes-feuilles du genre Brassica (sous-groupe de cultures 4-13B) : Roquette, rapini, brocoli chinois, moutarde d'Abyssinie, chou à grosses côtes, pak-choï (chou pak-choï), chou cavalier, cresson alénois, cresson de terre, chou à faucher, chou frisé, maca, mizuna, feuille de moutarde, feuilles de radis, feuille de colza, roquette sauvage, bourse-à-pasteur, feuille de navet, cresson de fontaine; et cultivars, variétés et hybrides de ces denrées	Pucerons	650 à 750	Applications par saison: 3 Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 7 à 10 jours.
Maïs sucré	Pucerons	500 à 700	Applications par saison: 2 Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 21 jours.

* Adopter la dose supérieure lorsque les infestations sont importantes ou que le feuillage est dense.

N.B. : Pour tous les légumes, appliquer par voie terrestre dans un volume minimal de pulvérisation de 200 L/ha.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

Légumes-feuilles et légumes fleurs du genre Brassica (groupe de culture 5-13),

Légumes-feuilles du genre Brassica (sous-groupe de culture 4-13B), poivrons: 7 jours

Maïs sucré : 10 jours



ADAMA

Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.
1.855.264.6262 ADAMA.COM

^{MD} CORMORAN est une marque déposée de ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
© 2022 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.